

Le gros gris : hélix aspersa maxima.

Pages : N° 3, Science et nature

N° 4-5-6-7-8, dossier de pré-étude signé Philippe de Villiers (à l'époque : sous-Préfet de Charente Maritime) Ce dossier instruit en 1978 sur les bases d'un élevage de gros gris a permis l'obtention d'un plan de développement pour un montant de 182 000F en 1980

N° 9, invitation Sanders pour visiter l'élevage gros gris à la Tramblade
17390

N° 10, Revue Saintonge Hebdo

N° 11-12, accouplements mixte gros-gris & petits gris

N° 13, photos diverses gros- gris : photos 1-2-3-4-5 reproduction à l'unité de la Parisienne à 17150 St Sorlin de Conac (800 m2) , photo 6 unité de reproduction de M JP Rousseau à 17160 Mons, photo 8 : stockage en barquettes des pontes du jour, photo 9 : unité d'engraissement climatisé de gros-gris à 17150 Mirambeau, photo 10 : barquettes de pizza pour éclosion des juvéniles, photo 11 : unité de reproduction gros-gris à 17150 St Bonnet sur Gironde (350 m2)

N° 14, lettre de M Coutan, ingénieur conseil, pour équiper son unité de reproduction de 37110 Saunay avec 1000 mètres linaires de « hamacs »

N° 15 Bon de transport des Ets Gondrand à Bordeaux Mérignac pour 141 kg d'œufs de gros gris. Ces œufs pondus de novembre à mars en Pologne étaient destinés à mon écloserie de St Bonnet de 2000 à 2002. Certains lots ont dépassés les 200kg

N° 16-17 Diagramme de pontes gros gris St Bonnet, St Sorlin

Le gros gris, Hélix Aspersa Maxima.

En 1976, juste après mon installation comme héliculteur en Charente Maritime, j'ai rencontré, lors d'une réunion d'échanges et de discussions sur l'élevage de l'escargot au centre d'expérimentation Sanders à La Tramblade (17) ; M. D. Denieul (responsable du service aquaculture dans cette Société) ; M. Yves Roussel (conserveries Roussel Frères à la Tramblade), co-organisateur de cette journée ; M. Peyre (ingénieur agronome), responsable de ce centre d'expérimentation. Deux sujets étaient à l'étude : reproduction/élevage des écrevisses ; reproduction/élevage de Hélix Aspersa Muller (notre petit gris), et Hélix Aspersa Maxima (plus gros, à manteau noire et quelques uns à manteau clair). La taille de ces gros gris était séduisante, en moyenne deux fois celle de notre petit gris. Ces escargots avaient été ramenés d'un voyage au Maroc pour contacts commerciaux par Yves Roussel.

C'est ce même jour que j'ai demandé à M. Peyre s'il voulait bien m'en céder une cinquantaine, ce qu'il fit le 5 juin 1976. Ces Maxima ont été placés dans le parc au sol n°3 de 60 m² en mixité avec des petits gris. Accouplements, pontes, croissance et hibernation eurent lieu dans ce même parc.

Au printemps 77, un nouvel enclos électrifié de 60m², leurs est totalement consacré. C'est une croissance vraiment phénoménale et, fin juin, 90 % des escargots sont bordés. Le parc contient alors plus de 1600 adultes reproducteurs.

Au mois d'avril 77, dans le parc N°3 où étaient restés petits gris et quelques gros gris, un accouplement mixte survient le 17 04 77, ceci se reproduira de nombreuses fois par la suite lorsqu'il y aura cohabitation des espèces.

Cet animal s'adapte particulièrement bien à l'élevage au sol mais aussi au hors sol en bâtiment contrairement à notre petit gris qui, dans ces mêmes conditions, stress très vite à la moindre variation anormale d'un paramètre (hygrométrie, température, photopériodes, concentration/biomasse ou alimentation), se traduisant par un arrêt de croissance, il ne mange plus et se bloque. Sa remise en activité reste longue et aléatoire malgré l'optimisation du paramètre. Comme le petit gris, le Maxima à manteau blanc est très sensible au milieu et s'élève avec quelques difficultés. Si ce n'était, il aurait eut de gros atouts.

Ce qui est très intéressant, chez le Gros Gris, compte tenu de sa rapidité d'adaptation et de sa rusticité, c'est la possibilité d'obtenir un escargot de plus de dix grammes, en trois mois et demi, quatre mois, avec une très bonne homogénéité de lot et de se fait de pouvoir produire une chair parée de plus de quatre grammes, très recherchée sur le marché de la conserve.

C'est sur ces bases de production et de commercialisation des chairs d'escargots Gros Gris, qu'un projet de Plan de Développement est instruit en 1978 avec l'aide de l'ADASEA (Association pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles), de la Chambre d'Agriculture et de la Caisse Régionale du Crédit Agricole. Ce projet, examiné en commission mixte, sous la Présidence de M Philippe de Villiers est différé de quelques mois. C'est l'objet de ma requête auprès de M Pierre Méhaignerie, à l'époque, Ministre de l'Agriculture.

Le projet est enfin accepté le 9 oct 1980 pour un montant de 182 000f, constitué de prêts spéciaux de modernisation et de subventions.

Ce qu'il faut bien comprendre, malgré tout, c'est que, jusqu'en 1987, dans nos régions de l'ouest et du sud ouest de la France, les travaux sur le gros gris ne sont pas reconnus et ceux qui en produisent ne sont pas des éleveurs. En parler lors d'une réunion hélicicole est un crime de lèse majesté. Que se soit les spécialistes de l'Université de Rennes, ceux de l'INRA du Magneraud à Surgères, les gens de la Fédération, le Président de l'association Hélico pour l'Ouest, tous minimisent, voire occultent l'élevage du Maxima malgré mes résultats et se sera par ailleurs, cette même attitude négative pour la production des œufs d'escargots alimentaires à partir de petits gris Charentais alors que j'en avais produit 151kg du 1^{er} juillet au 25 septembre 1985 et 394 kg dans cette même période en 1986. Tous focalisaient sur la connaissance et l'élevage de l'Hélix Aspersa Muller (petit gris). Il n'était pas concevable de produire des œufs puisque la science fondamentale n'avait pas encore maîtrisé l'élevage (voir l'histoire des flamands roses qui ont mis 200 ans avant de savoir couvrir, temps nécessaire aux ornithologues pour les assoir scientifiquement sur leurs œufs). *page 3*

En 1987, M Coutan, gérant de la Sté « l'Escargot de Touraine », ingénieur conseil, expert à la chambre de commerce de la ville de Tours, s'intéresse aux Gros Gris et nous débutons une collaboration pour la mise en place d'une unité de reproduction, engraissement, transformation d'escargots Maxima. Dans un premier temps, l'engraissement se fait au sol et je fournis quelques centaines de milliers de juvéniles Petits et Gros Gris au printemps 1988. En mars 1989, je lui fournis des Hamacs de reproduction et d'engraissement nouvellement brevetés afin d'assurer lui-même sa production.

Parallèlement, à cette époque de fin des années 80, une demande de juvéniles Gros Gris se fait jour par les éleveurs nationaux, voire étrangers. C'est ainsi



Postures et impostures. Les nids tronconiques que construisent les flamants ont longtemps intrigué les ornithologistes, qui faute d'avoir observé des colonies de reproduction, imaginèrent toutes sortes de positions conciliant la longueur des pattes et la hauteur de l'édifice. La dernière (1883) fut la bonne.



W. Dampier - 1697



E. Coues - 1884



F.M. Chapman - 1880



J.W. Clark - 1870



A. Chapman - 1883

PREFECTURE de la
CHARENTE-MARITIME

-0-

DIRECTION DEPARTEMENTALE
de l'AGRICULTURE

-0-

PROCES-VERBAL de la REUNION de la COMMISSION
MIXTE DEPARTEMENTALE CHARGEE de l'EXAMEN
des PLANS de DEVELOPPEMENT

-0-0-

Séance du 18 DECEMBRE 1978

-0-

La Commission Mixte Départementale chargée de l'examen des Plans de Développement, dont la composition a été fixée par le décret n° 74-129 du 20 février 1974, relatif à la modernisation des exploitations agricoles, a été instituée par l'arrêté préfectoral n° 4941 du 23 septembre 1974.

Cette Commission s'est réunie à la Préfecture de la Charente-Maritime, le lundi 18 décembre 1978 à 10 heures, sous la présidence de M. de VILLIERS, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant M. le PREFET.

.....
.....
.....

- Dossier présenté par M. FEUGNET Jean-Pierre : "Goizet" Saint BONNET
S/Gironde -

Le dossier de pré-étude a été présenté à la D.D.A. en même temps que l'étude complète, début octobre 1978.

M. FEUGNET, âgé de 35 ans, est titulaire d'un diplôme de l'Ecole de Laiterie de SURGERES et s'est, par ailleurs, engagé à suivre le stage de formation complémentaire "des 200 heures".

L'objectif de ce plan porte sur l'extension d'une production d'escargots l'intéressé proposant, à cet effet, la construction d'un bâtiment et l'aménagement de parcs d'élevage, l'ensemble de ces investissements s'élevant à la somme de 223.500

Les prêts spéciaux de modernisation sollicités se montent à 195.000 F.

Au cours de l'examen de ce dossier, qui a fait l'objet d'un assez large débat, en ce qui concerne les méthodes de production et les prix de vente, en un mot quant à l'opportunité d'encourager une telle production, M. BONNAUD fait remarquer que la France est déficitaire en escargots, les conserveries étant obligées de s'en procurer auprès des pays tiers (Hongrie, Roumanie, etc...).

Il est signalé par ailleurs, que cette affaire, en accord avec l'intéressé et le Crédit Agricole, demande des précisions complémentaires, M. FEUGNET lui-même acceptant que son plan soit différé de quelques mois supplémentaires, afin de mieux préciser certains éléments de rentabilité.

En définitive, l'ensemble des membre de la Commission se rallie à cette proposition; ce dossier sera donc présenté une seconde fois lors d'une prochaine réunion.

le PRESIDENT,

Signé : Ph. de VILLIERS.

RENÉE M. FEUGNET, M. BRUN, M. VAN CAPPEL

Convoqué par la Caisse Locale de Mirambeau, M. FEUGNET a demandé à M. VAN CAPPEL de bien vouloir l'accompagner afin de participer aux questions qui devaient être évoquées concernant sa demande de PLAN de DEVELOPPEMENT.

Le représentant de la Caisse Locale signifia au candidat l'avis défavorable émis sur la demande de financement formulée dans son PLAN de DEVELOPPEMENT. Cet avis fut essentiellement motivé par de trop faibles références de productivité, ainsi que la particularité de cette spéculation assez mal connue avec des débouchés peu étudiés.

Afin de ne pas gêner le candidat dans sa trésorerie, ainsi que pour faciliter les investissements obligatoires réalisés depuis le dépôt du dossier, il lui fut proposer un M. T. S. de 50 000 Francs, 7 %. Monsieur FEUGNET a construit récemment un bâtiment léger avec plastique de 300 M2 pour l'hivernage des différentes batteries d'escargots. Cet investissement obligatoire pour éviter de perdre par le gel toute la production a été autofinancé. Un chauffage d'appoint a été mis en place, mais il est envisagé aujourd'hui le montage d'un chauffage complémentaire afin d'obtenir une température de 10, 12 °, nécessaire à la croissance des escargots. Monsieur FEUGNET sollicita un délai de réflexion pour accepter la proposition faite des 50 000 Francs car cette somme reste insuffisante pour la construction du bâtiment envisagé.

D'autre part, au cours de cette rencontre, le candidat apporta une assurance plus soutenue concernant la commercialisation (voir lettre jointe). Pour éviter les risques d'un unique débouché, M. FEUGNET travaille également avec deux autres mandataires à BORDEAUX.

Après une analyse des résultats réalisés depuis AOUT 1978, (date de réalisation du dossier) il s'avère que les perspectives de vente prévues jusqu'à fin 1978 (28 700 Francs) n'ont été atteintes qu'à 60 %. Cette différence se trouve par contre largement comblée par un accroissement du stock animal.

.../...

.../...

D'autre part, le candidat peut aujourd'hui démontrer à partir des résultats techniques obtenus et par les perspectives de commercialisation, que l'espèce d'escargot originaire de ~~TURQUIE~~ ^{Magreb} s'avère la plus intéressante. Les indices de consommation de cette espèce permettent d'apporter la preuve d'un coût aliment de 2,4 centimes pour obtenir un escargot de 10 grammes (aliment 3 F le KG). Au-dessus de 10 grammes, l'indice de consommation augmente rapidement et ne se trouve pas justifié puisqu'à ce poids, l'escargot sans être adulte est parfaitement commercialisable. Une reconversion de l'élevage vers cette espèce est déjà largement engagée par le candidat ce qui explique aussi les ventes réalisées inférieures aux prévisions.

Afin d'apporter une preuve de rentabilité dans cet élevage, particulier, M. FEUGNET accepterait que son plan soit différé jusqu'à fin juillet 1979. A cette date, une nouvelle étude des résultats obtenus serait réalisée afin de vérifier si au moins 50 % des objectifs prévus sont réalisés, c'est-à-dire la production de quatre tonnes d'escargots entre le 1er janvier et le 31 JUILLET 1979. Dans l'hypothèse de cette réalisation, le financement sollicité pourrait-être revu favorablement.

L'adhésion au service COMPTAGRI, dès le 1er janvier 1979, décidée par M. FEUGNET permettra d'obtenir les éléments de rentabilités recherchés.

*Heinrich
H. P. 9/10/79
H. P. 9/10/79
H. P. 9/10/79*

16 OCT. 1980

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

LA ROCHELLE, 1e

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE DE LA
CHARENTE-MARTINE

BORDEREAU D'ENVOI

2 avenue de Fétilly - B.P. 510
17021 LA ROCHELLE CEDEXTél. : (45) 34.93.60
Télex : 790 751 MINAGRIC ROCHL

V. Réf. :

N. Réf. : 02/17

Objet : Plan de développement.

Monsieur THIBODEAU Jean-Pierre

"Colinet"

SAINT-BENOIT SUR GIRONDE

10:50 17 OCT 1980

DESIGNATION DES PIECES	Nombre	OBSERVATIONS
Suite à la décision de la Commission Inter-Departementale chargée de l'étude des plans de développement, en date du 9 octobre 1980 : Décision de recevabilité de votre plan de développement.	1	Pour attribution.

L'Ingénieur en Chef,
Directeur Départemental de l'Agriculture,

Précédé de la signature du Directeur
L'Ingénieur en Chef de l'Agriculture

INVESTISSEMENTS prévus dans le plan

(11) MOYENS DE FINANCEMENT PREVUS DANS LE PLAN

Nature	Montant	Subventions d'équipement		Prêts spéciaux de développement			Montant
		Nature	Montant	Nature	Taux	Donnée	
Entretien et autres	4 400						4 400
Bâtiment d'élevage	50 000	PSM	4.5	10	X	50 000	
Aménagement locaux	12 000	PSM	4.5	10	X	12 000	
Matériel de cuisson							
congélation etc	42 000	PSM	4.5	5	X	33 600	8 400
Crail - matériel	1 250						1 250
Total	109 950					95 600	14 350
véhicules de transport	20 000	PSM	4.5	3	X	16 000	4 000
Crail - matériel	1 250						1 250
Bâtiment d'élevage	10 000	PSM	4.5	5	X	8 000	2 000
	31 250					24 000	7 250
Bâtiment d'élevage	10 000	PSM	4.5	5		8 000	2 000
Crail - matériel	1 250						1 250
	11 250					8 000	3 250
Bâtiment d'élevage	10 000	PSM	4.5	5		8 000	2 000
	10 000					8 000	2 000
Pompe à eau	8 000	PSM	4.5	5		6 400	1 600
	8 000					6 400	1 600
Matériel divers de							
remplacement	50 000	PSM	4.5	5		40 000	10 000
	50 000					40 000	10 000
	220 450					180 000	40 450

Prêts spéciaux de modernisation **112 000** Autres prêts spéciaux d'équipement -

(12) PRIME D'ORIENTATION

Ex N°

Ex N°

Ex N°

TOTAL

CRITERES TECHNIQUE-ECONOMIQUES

Ex. N°

Ex. N°

(14) ELEMENTS D'ACTIF - INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Améliorations techniques
Plantations

Bâtiments et installations

Matériel et outillage

Parts sociales et autres

Capital de souche

Capital foncier

Cession d'éléments d'actif au profit de...

27 800 93 000

3 800 120 000

1 300 5 700

6 200

VOIR PAGE 20

SANDERS

Société Anonyme au capital de 24.700.000 F - R. C. Corbell 54 B 68

TÉLEX 25 668 - Télég. : SANDERS-JUVISY

17, QUAI DE L'INDUSTRIE - 91260 - JUVISY-SUR-ORGE (Essonne) TÉL. 921.72.80 (lignes groupées)

CHÈQUES POSTAUX N° 2996.57 PARIS

DIRECTION COMMERCIALE
Z.I. de Bellitourne
B.P. 11453200 - CHATEAU-GONTIER

N° Ets. 954200689 00097

Tél. 07-12-65

Télex SANDERS CHAGO 530993

Monsieur FEUGNET

ST BONNET SUR GIRONDE

17160 - MIRAMBEAUChâteau-Gontier, le (date de la poste) *2/4/76*

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le désir de visiter un élevage d'escargots.

Devant le nombre important de demandes que nous avons reçu, il nous a paru impossible de communiquer l'adresse des quelques éleveurs qui ont déjà créé un élevage.

Nous vous proposons donc de vous recevoir à notre centre d'expérimentation situé en Charente-Maritime, à côté de Marennes, et de vous joindre au groupe d'une quinzaine de personnes que nous invitons en même temps.

Nous espérons que ce nombre permettra les échanges et les discussions qui ne manqueront pas de naître à la suite de cette visite.

Le Rendez-vous est fixé :

Le JEUDI 8 AVRIL 1976 à 8 Heures, au restaurant

VILLA FANTASIE 17530 - ARVERT

Tél. 16 46 36 40 09

Pour la bonne organisation de la visite, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin de participation ci-joint, après l'avoir rempli, dès réception.

Vous en remerciant à l'avance, et en espérant avoir le plaisir de vous rencontrer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

D. DENIEUIL

RESPONSABLE SERVICE AQUACULTURE

P.J. Bulletin participation.

Profession : HÉLICICULTEUR

Jean-Pierre Feugnet, peut-être
le seul héliciculteur professionnel de France



Jean-Pierre Feugnet en train d'examiner un escargot nourisson.

Le saviez-vous ? 30 000 tonnes d'escargots sont importées chaque année en France...

Dans le pays des «mangeurs de grenouilles et d'escargots» c'est déjà pour le moins paradoxal. Mais lorsqu'on est en outre originaire de la région des cagouilles et des lurnes cela devient aberrant. Et il est dommage au pays du «petit gris» d'être contraint d'acheter dans les grandes surfaces un escargot importé de Formose, (L'achatine gigantesque et immangeable à l'état adulte mais qui est vendu tout petit lorsqu'il est en pleine croissance et encore digeste : il est importé en surgelé à des prix très bas).

C'est cela qu'a pensé il y a quelques quatre ans déjà Jean-Pierre Feugnet. Technicien depuis onze ans dans l'une des plus importantes laiteries industrielles de France, en Bretagne, il avait en outre la nostalgie de St-Bonnet-sur-Gironde où son père était tonnelier. Et c'est davantage, dit-il, ce besoin profond du retour au pays natal que la vocation d'héliciculteur qui l'a fait revenir au village et s'installer à la sortie du bourg sur la route de Mirambeau pour y élever les escargots, pratiquer l'héliciculture (de hélix nom scientifique de l'escargot).

La quarantaine à peine entamée, des

moustaches de major britannique de l'armée des Indes Jean-Pierre Feugnet ne manque pas de volonté. Il persévère seul et progresse sans pratiquement aucune aide dans cet élevage quasi-inconnu en France où il n'existe qu'un seul spécialiste : le Professeur Daguzan de l'Université de Rennes.

L'Institut National de la Recherche Agronomique ainsi qu'une importante firme de produit alimentaires pour les animaux commencent à peiner les recherches.

M. Feugnet qui élève des «gros gris» que l'on trouve dans la région de Lyon, en Turquie, en Afrique du Nord, a dû tout apprendre, tout inventer. Apprendre à se débarrasser des prédateurs de l'escargot : les rats, mulots ou musaraignes et surtout les redoutables carabes qu'il a fallu savoir détruire sans endommager les escargots «il m'a fallu plusieurs mois avant de découvrir l'empoisonnement adéquat» explique M. Feugnet.

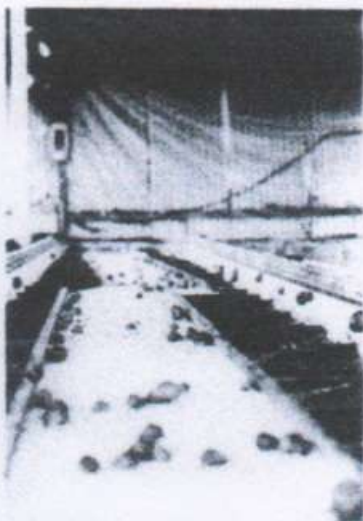
«J'avais également commencé par la culture au sol : catastrophique !». C'est pourquoi il a installé sous de vastes serres de plastique un élevage sur claies.

Sur ces claies, de longues feuilles de plastique régulièrement arrosées constituent le terrain d'évolution des escargots au-dessus de bacs de reproduction : des caisses de bois remplies de sable où ils vont se reproduire. Pour les empêcher de fuir : une clôture électrique... Ces gastéropodes humides sont très sensibles à la «barrière» électrifiée alimentée par du courant continu de 6 volts...

Une humidité de 90 à 95 % est maintenue de façon constante ainsi qu'une chaleur qui oscille entre 12 et 27°.

L'alimentation est constituée de farines végétales de même composition que celles employées pour l'élevage de la truite.

L'escargot devient adulte et comestible en 4 mois, 4 mois 1/2. Il se situe un autre problème : la coquille, elle, ne devient suffisamment ferme qu'au bout de 14



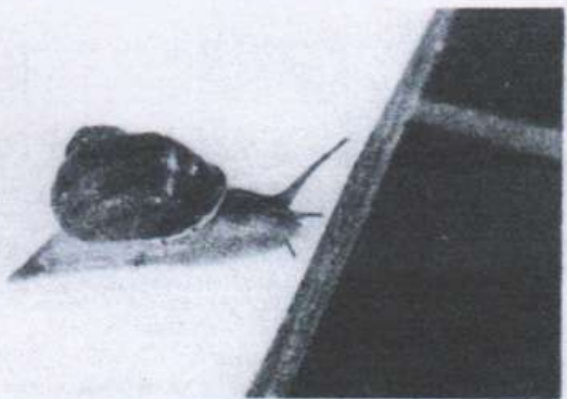
Les claies et les bacs de reproduction.

mois. Il faut donc à J.-P. Feugnet acheter des coquilles «adultes» (cela se trouve à l'importation !) pour faire la soudure et y loger ses escargots dont la chair est arrivée à maturité.

La production de J.-P. Feugnet est actuellement de 30 à 40 kilos par semaine qu'il livre à une entreprise de produits surgelés qui les cuisine et les commercialise.

C'est d'ailleurs le second stade auquel veut parvenir maintenant M. Feugnet : cuisiner lui-même et surgeler ses escargots. Il est en train d'installer une cuisine-laboratoire, une chambre de surgélation est prévue en même temps qu'il développe son élevage pour le rendre plus rationnel.

Il lui a fallu quatre ans d'apprentissage pour en arriver là. Beaucoup de temps, de moyens dépensés, beaucoup de volonté et beaucoup de solitude : J.-P. Feugnet n'est visiblement pas homme à aller frapper aux portes. Une industrie comme la sienne permet pourtant d'économiser de précieuses devises et il serait surprenant qu'elle ne suscite pas l'intérêt des Pouvoirs Publics qui veulent précisément encourager les initiatives permettant de réduire les importations.



Au bord de la piste en plastique, un énorme escargot reproducteur.

accouplement mixte: gros gris-petit gris
le 17 avril 1977







N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6



N°7



N°8



N°9



N°10



N°11

JEAN COUTAN
INGÉNIEUR CONSEIL
EXPERT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
« LE MAUPAS »
37110 SAUNAY - FRANCE
☎ 47 29 67 13

Saunay le 10 Mars 1988.

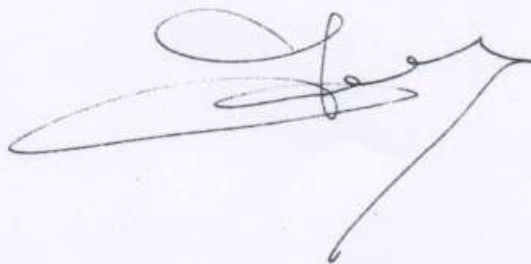
Monsieur Fougnet

Je tiens à vous remercier de votre accueil du 4 mars j'ai été très agréablement surpris de la qualité du matériel d'élevage que vous m'avez présenté recherchant depuis plusieurs années et après de nombreux essais un matériel répondant aux critères importants dans l'élevage de l'escargot à savoir réduction maximum des coûts de main d'œuvre, investissements réduits en infrastructures.

En conséquence je vous confirme que j'abandonne complètement mes prototypes que j'avais réalisés pour utiliser votre matériel.

Mes besoins seront d'environ mille unités de faires à escargots aussi il me sera agréable que vous fussiez me confirmer vos prix ainsi que délais de livraison.

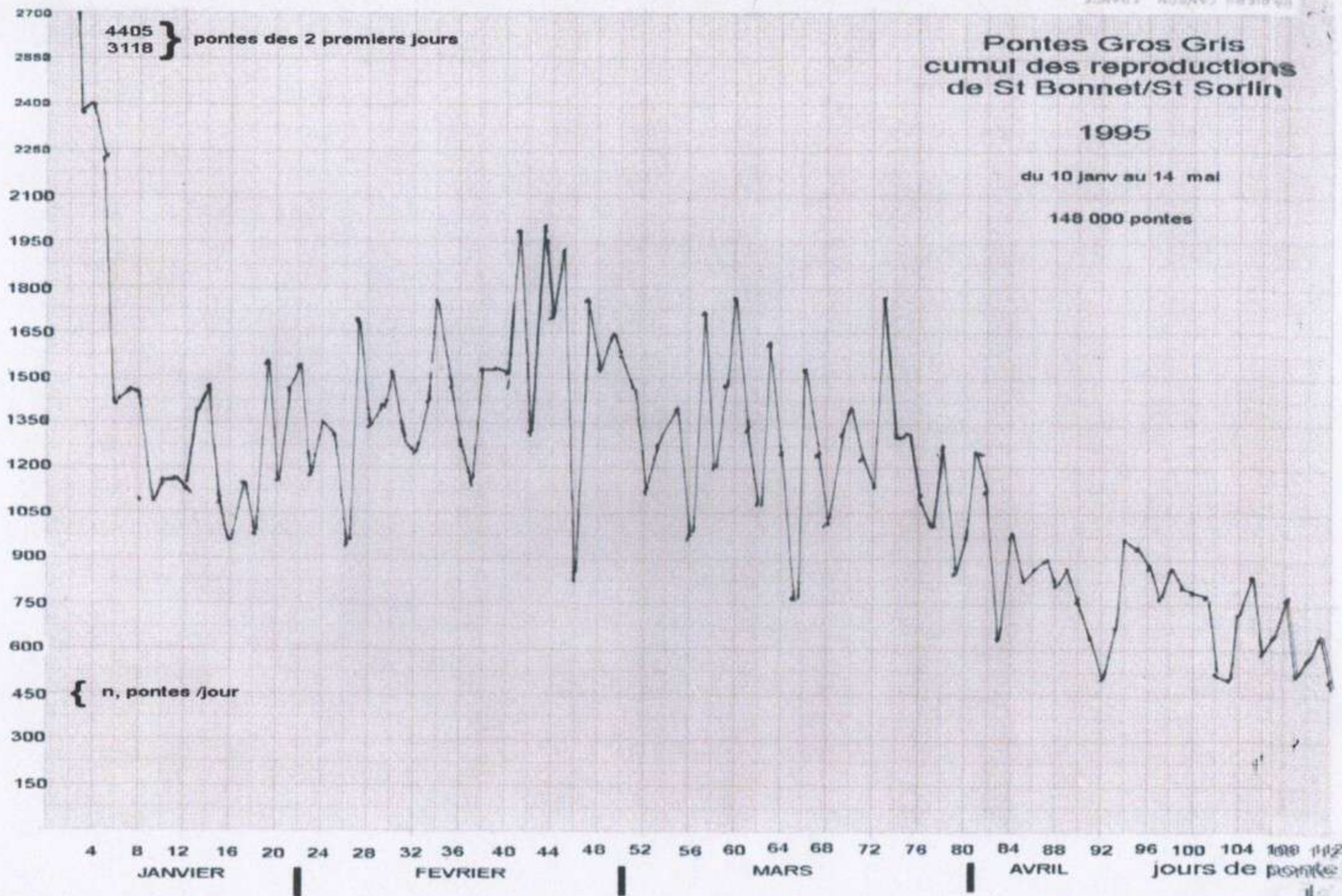
Dans l'attente je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs



Shipper's Name and Address E.P.E.L. EUGENIUSZ UL. BOR 1N PL-43-230 GOCZALKOWICE-2DR0 POLAND		Shipper's Account Number		Not Negotiable	
Consignee's Name and Address F.G.D.S. L'ESCARGOT PAYSAN 4 RUE DE L'ABREUVOIR FR-57530 LAQUEUX FRANCE		Consignee's Account Number <i>Combeaud</i>		Air Waybill - Air France 45 Rue de Paris Issued by 957 47 Charles de Gaulle France Copies 1, 2 and 3 of this Air Waybill are originals and have the same validity.	
Issuing Carrier's Agent Name and City CARGOFORTE SP.Z.O.O. UL.17 STYCENIA 32/F3 02-148 WARSAW		Accounting Information 2001-0283		Received in Good Order and Condition <i>le 05/04/01</i> at (place) <i>W. Seygne</i> on (date/time) Signature of Consignee or his Agent 6-723	
Agent's IATA Code 63-4-7091		Account No. 415630419119			
Airport of Departure (Addr. of First Carrier) and Requested Routing Warsaw				Reference Number	
To By First Carrier Routing and Destination CDG AF				Optional Shipping Information 7620/4 APR	
Airport of Destination Bordeaux		Requested Flight/Date 1047/03 7620/04		Currency/CHG/WT/VAL USD Code PPD/COLL PPD/COLL Declared Value for Carriage NVD Declared Value for Customs NCV	
Handling Information MTFY: CNEE ATTN:MR J.P.FEUGNET PH.03 87644776 FAX03 87644776 MTFY:J.D.FEUGNET 17150 SAINT SORLIN DE CONAC PH.0546860578 FAX 0546861349 * INFO.INVOICE ENCL.					
No. of Pieces RCP	Gross Weight kg	Rate Class	Chargeable Weight	Rate Charge	Total
4	141.0		141.0	2.18	307.38
Nature and Quantity of Goods (incl. Dimensions of Volume) HELIX ASPERSA MAXIMA OEUFES D'ESCARGOTS perishable pls keep in temp 10-15celsius DIMS: 61X41X36-4CTN					
Prepaid			Weight Charge		
307.38			307.38		
Valuation Charge			307.38		
Tax			307.38		
Total Other Charges Due Agent			307.38		
Total Other Charges Due Carrier			307.38		
Total Prepaid			307.38		
Total Collect			307.38		
Currency Conversion Rates			2001-04-03 WARSAW		
CC Charges in Dest. Currency			STYLMESTER KOT		
For Carrier's Use only at Destination			Charges at Destination		
Total Collect Charges			2001-04-03 WARSAW		
Executed on (date)			at (place)		
Signature of Issuing Carrier or its Agent			Signature of Shipper or his Agent		

COPY 4 (DELIVERY RECEIPT)

057-6986 3802



1998

Soft

SUD OUEST FIOUL TOTAL

1998

pontes gros gris
St Bonnet 1998

320 000 pontes

cumul avec
St Bonnet

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

J 1	000-001 S. Boudier	D 1	000-001 S. Boudier	M 1	000-001 S. Boudier	V 1	000-001 S. Boudier	L 1	000-001 S. Boudier
V 2	000-002 S. Boudier	L 2	000-002 S. Boudier	L 2	000-002 S. Boudier	J 2	000-002 S. Boudier	M 2	000-002 S. Boudier
S 3	000-003 S. Boudier	M 3	000-003 S. Boudier	M 3	000-003 S. Boudier	V 3	000-003 S. Boudier	M 3	000-003 S. Boudier
D 4	000-004 S. Boudier	M 4	000-004 S. Boudier	M 4	000-004 S. Boudier	S 4	000-004 S. Boudier	J 4	000-004 S. Boudier
L 5	000-005 S. Boudier	J 5	000-005 S. Boudier	J 5	000-005 S. Boudier	D 5	000-005 S. Boudier	V 5	000-005 S. Boudier
M 6	000-006 S. Boudier	V 6	000-006 S. Boudier	V 6	000-006 S. Boudier	L 6	000-006 S. Boudier	M 6	000-006 S. Boudier
M 7	000-007 S. Boudier	S 7	000-007 S. Boudier	S 7	000-007 S. Boudier	M 7	000-007 S. Boudier	J 7	000-007 S. Boudier
J 8	000-008 S. Boudier	D 8	000-008 S. Boudier	D 8	000-008 S. Boudier	M 8	000-008 S. Boudier	L 8	000-008 S. Boudier
V 9	000-009 S. Boudier	L 9	000-009 S. Boudier	L 9	000-009 S. Boudier	J 9	000-009 S. Boudier	M 9	000-009 S. Boudier
S 10	000-010 S. Boudier	M 10	000-010 S. Boudier	M 10	000-010 S. Boudier	V 10	000-010 S. Boudier	M 10	000-010 S. Boudier
D 11	000-011 S. Boudier	M 11	000-011 S. Boudier	M 11	000-011 S. Boudier	S 11	000-011 S. Boudier	J 11	000-011 S. Boudier
L 12	000-012 S. Boudier	J 12	000-012 S. Boudier	J 12	000-012 S. Boudier	D 12	000-012 S. Boudier	V 12	000-012 S. Boudier
M 13	000-013 S. Boudier	V 13	000-013 S. Boudier	V 13	000-013 S. Boudier	L 13	000-013 S. Boudier	M 13	000-013 S. Boudier
M 14	000-014 S. Boudier	S 14	000-014 S. Boudier	S 14	000-014 S. Boudier	M 14	000-014 S. Boudier	J 14	000-014 S. Boudier
J 15	000-015 S. Boudier	D 15	000-015 S. Boudier	D 15	000-015 S. Boudier	M 15	000-015 S. Boudier	L 15	000-015 S. Boudier
V 16	000-016 S. Boudier	L 16	000-016 S. Boudier	L 16	000-016 S. Boudier	J 16	000-016 S. Boudier	M 16	000-016 S. Boudier
S 17	000-017 S. Boudier	M 17	000-017 S. Boudier	M 17	000-017 S. Boudier	V 17	000-017 S. Boudier	M 17	000-017 S. Boudier
D 18	000-018 S. Boudier	M 18	000-018 S. Boudier	M 18	000-018 S. Boudier	S 18	000-018 S. Boudier	J 18	000-018 S. Boudier
L 19	000-019 S. Boudier	J 19	000-019 S. Boudier	J 19	000-019 S. Boudier	D 19	000-019 S. Boudier	V 19	000-019 S. Boudier
M 20	000-020 S. Boudier	V 20	000-020 S. Boudier	V 20	000-020 S. Boudier	L 20	000-020 S. Boudier	M 20	000-020 S. Boudier
M 21	000-021 S. Boudier	S 21	000-021 S. Boudier	S 21	000-021 S. Boudier	M 21	000-021 S. Boudier	J 21	000-021 S. Boudier
J 22	000-022 S. Boudier	D 22	000-022 S. Boudier	D 22	000-022 S. Boudier	M 22	000-022 S. Boudier	L 22	000-022 S. Boudier
V 23	000-023 S. Boudier	L 23	000-023 S. Boudier	L 23	000-023 S. Boudier	J 23	000-023 S. Boudier	M 23	000-023 S. Boudier
S 24	000-024 S. Boudier	M 24	000-024 S. Boudier	M 24	000-024 S. Boudier	V 24	000-024 S. Boudier	M 24	000-024 S. Boudier
D 25	000-025 S. Boudier	M 25	000-025 S. Boudier	M 25	000-025 S. Boudier	S 25	000-025 S. Boudier	J 25	000-025 S. Boudier
L 26	000-026 S. Boudier	J 26	000-026 S. Boudier	J 26	000-026 S. Boudier	D 26	000-026 S. Boudier	V 26	000-026 S. Boudier
M 27	000-027 S. Boudier	V 27	000-027 S. Boudier	V 27	000-027 S. Boudier	L 27	000-027 S. Boudier	M 27	000-027 S. Boudier
M 28	000-028 S. Boudier	S 28	000-028 S. Boudier	S 28	000-028 S. Boudier	M 28	000-028 S. Boudier	J 28	000-028 S. Boudier
J 29	000-029 S. Boudier	D 29	000-029 S. Boudier	D 29	000-029 S. Boudier	M 29	000-029 S. Boudier	L 29	000-029 S. Boudier
V 30	000-030 S. Boudier	L 30	000-030 S. Boudier	L 30	000-030 S. Boudier	J 30	000-030 S. Boudier	M 30	000-030 S. Boudier
S 31	000-031 S. Boudier	M 31	000-031 S. Boudier	M 31	000-031 S. Boudier				

PRINTED IN FRANCE

ÉTÉ : 21 JUIN

50